

Enfin le retour des précipitations !



	Stations météo (au 19/02)	Σ T°C depuis 01 janv.	Σ pluie depuis 01 janv.	Σ pluie 15 derniers jours
38	Bourgoin-Jallieu (358 m)	284	29	0
	St-Étienne-St-Geoirs (384 m)	242	19	0
	Chatte (272 m)	278	24	2
	Roissard (746 m)	229	49	2
	Villard-de-Lans (1027 m)	167	35	1
26	Chapelle-en-Vercors (879 m)	203	42	2
	St-Christophe Laris (400 m)	257	22	0
	Étoile-sur-Rhône (145 m)	338	13	4
	St-Sauveur-en-Diois (338 m)	286	19	4
07	Annonay (336 m)	302	22	1
	Colombier-le-Jeune (566 m)	257	13	2
	St-Agrève (1014 m)	157	26	1
	Issanlas-Peyrebeille (1264 m)	114	14	1
	Aubenas-Lanas (265 m)	340	12	2

20 février
2023

Déficit pluviométrique historique : pratiquement aucune précipitation pendant un mois sur toute notre région !

Le retour de la pluie est annoncé à partir de mercredi, accompagné d'un refroidissement plus ou moins marqué selon l'altitude.

Côté température, **les 200°C cumulés depuis le 1^{er} janvier sont atteints en Plaine et Coteaux** (altitude inf. à 800 m). En Montagne, l'hiver n'est pas fini et pourrait reprendre vigueur en fin de semaine.

Fertiliser les prairies naturelles, les temporaires, les dérobées et les céréales

Profiter de la portance des sols pour **terminer les apports organiques sur les prairies naturelles et temporaires** (3 mois de délai entre l'épandage et la fauche pour le fumier).

Le retour annoncé de la pluie permet aussi de **déclencher les apports d'azote minéral sur les ray-grass, les méteils et les céréales**. Apporter entre 30 et 50 unités d'azote.

Sur luzerne, apporter 50 unités de soufre d'ici début mars en sol filtrant et calcaire (amélioration du rendement et de la qualité).



Fauche de ray-grass précoce la semaine dernière dans le Nord-Isère pour éliminer la végétation accumulée pendant l'hiver doux

Délai avant semis du maïs pour les apports organiques

Les matières organiques fraîches doivent avoir été digérées par le sol avant le semis des maïs pour assurer un bon démarrage de la culture.




Penser à incorporer au sol les fumiers frais et les résidus de couvert au moins 2 mois avant le semis.

20 février
2023

Hersage des luzernes

Il est possible d'effectuer un hersage en sortie d'hiver des parcelles semées en **luzerne pure** pour éliminer les adventices.

Utiliser une **herse plate** ou un **vibroculteur à socs droits** avant une période de temps sec et ensoleillé. Travailler dans les 5 premiers centimètres de terre afin de mettre à l'air libre les racines des adventices. En parcelle caillouteuse, rouler une semaine plus tard.

 Vidéo YouTube sur cette pratique : [CLIQUER ICI](#)

Préparation de la saison de pâturage

Les premières mises à l'herbe se font progressivement sur les secteurs de plaine. Un surplus de végétation est souvent présent et doit être éliminé par un passage rapide d'animaux ou un broyage. Il semble judicieux dans la majorité des secteurs d'**anticiper la sortie des animaux en préparant les parcs**.



Pour toutes questions relatives à la conduite au pâturage (dimensionnement des paddocks, planning de rotation), contactez votre conseiller de secteur.



Première sortie des vaches laitières au Lycée agricole du Valentin la semaine dernière

Hersage des prairies naturelles

Le hersage ne doit pas être systématique. Il est envisageable pour écarter les taupinières, les bouses ou un excès de végétation morte. Il permet aussi d'émietter et d'incorporer le fumier. Le réaliser en conditions en conditions douces (sans gel ni vent du nord) et sur sol portant.



Certains secteurs peuvent être fortement impactés par les campagnols. En agissant tôt, **il est possible de limiter les dégâts pour les futures récoltes.**



Les génisses peuvent être utilisées pour nettoyer prairies et pâture qui présentent un développement important

Prochaines formations Adice

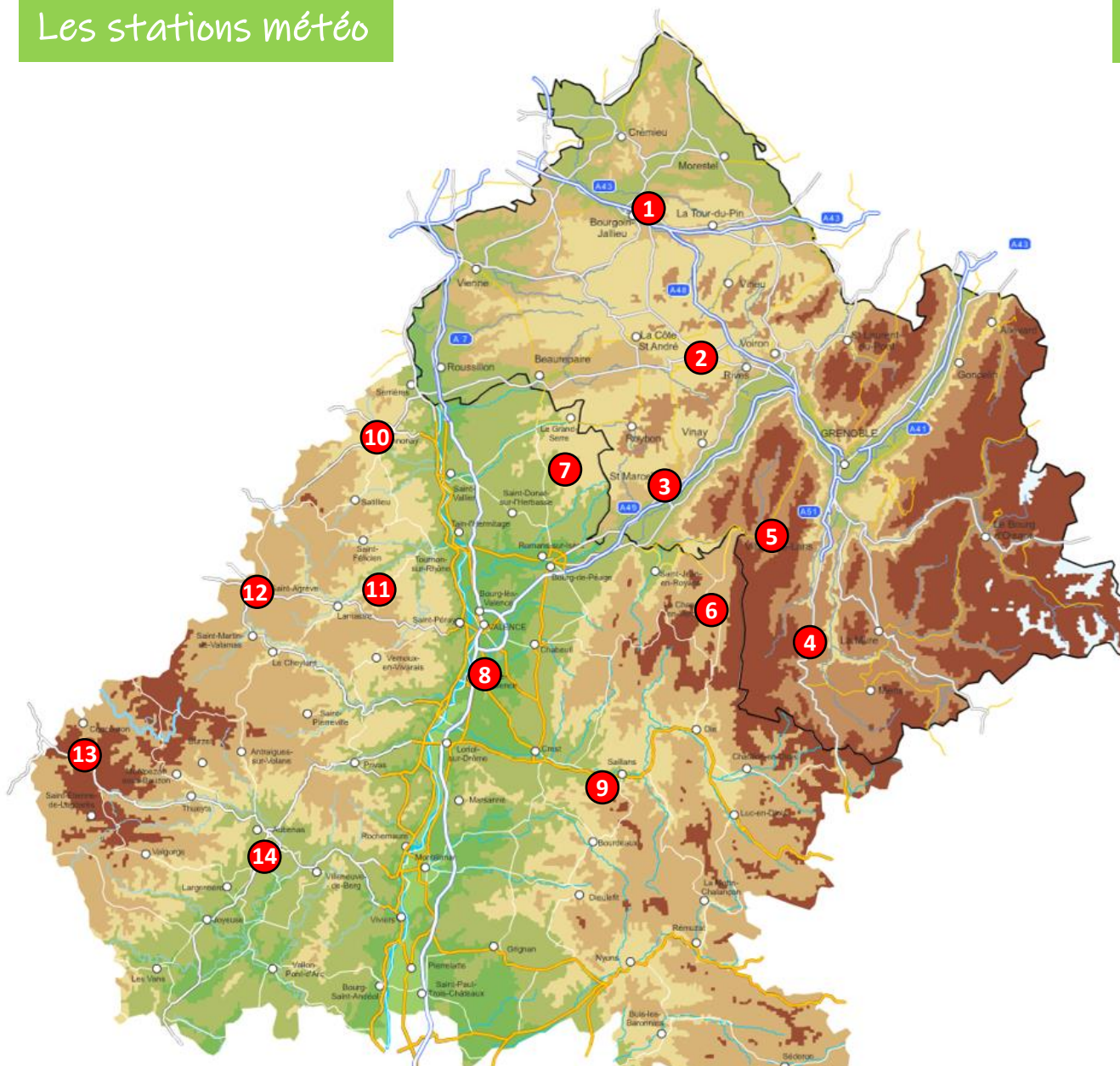
Bilan Patu'ra 2022 - jeudi 2 mars à St-André-le-Gaz

[Télécharger le Flyer](#)

Produire ses fourrages sur le Vercors - mardi 7 Mars

Prairies de fauche et nouvelles cultures

Les stations météo



- | | | |
|---------------------------------------|--------------------------------------|--------------------------------------|
| 1 Bourgoin-Jallieu (358 m) | 6 Chapelle-en-Vercors (879 m) | 10 Annonay (336 m) |
| 2 St-Étienne-St-Geoirs (384 m) | 7 St-Christophe Laris (400 m) | 11 Colombier-le-Jeune (566 m) |
| 3 Chatte (272 m) | 8 Étoile-sur-Rhône (145 m) | 12 St-Agrève (1014 m) |
| 4 Roissard (746 m) | 9 St-Sauveur-en-Diois (338 m) | 13 Issanlas (1264 m) |
| 5 Villard-de-Lans (1027 m) | | 14 Aubenas-Lanas (265 m) |

Vos Conseillers Fourrages



Patrick PELLEGRIN
 Secteur St-Marcellin (38)
 06 71 00 37 18
patrick.pellegrin@adice-conseil.fr



Clément DIVO
 Secteur Terres Froides Est (38)
 06 71 00 37 10
clement.divo@adice-conseil.fr



Jérémy CRESPIY
 Secteur Plateau Ardéchois (07)
 06 26 36 41 28
jeremy.crespy@adice-conseil.fr